

LA FORMATION

Les études en STAPS s'organisent dans le cadre européen du système **LMD** (Licence, Master et Doctorat) et proposent également des formations courtes de type DEUST, licence professionnelle ou diplômes universitaires.



L'enseignement dispensé a la particularité de combiner pratiques sportives et connaissances pluridisciplinaires (physiologie, anatomie, psychologie, sociologie, histoire, sciences de l'éducation, informatique, langues vivantes...). Les stages sont aussi au centre de la formation (milieu sportif, milieu scolaire, milieu de la santé...), afin de favoriser l'insertion professionnelle et répondre aux demandes du marché de l'emploi.

La formation est construite selon une orientation progressive vers les différents parcours de formation. Les semestres 1, 2 et 3 sont communs pour l'ensemble des étudiants. Ils choisissent une spécialité à la fin du 3^{ème} semestre :

- **Activités Physiques Adaptées et Santé ;**
- **Education et Motricité ;**
- **Entrainement Sportif ;**
- **Management du Sport.**

A la fin du semestre 4 les étudiants poursuivent en L3 dans la spécialité choisie, mais ils peuvent aussi opter pour une Licence professionnelle, ou bien, sous conditions, changer de spécialité.

Après le semestre 6 et la **Licence STAPS validée**, ils pourront soit poursuivre en Master, soit s'insérer professionnellement.

18 mois après l'obtention de leur Master STAPS, 91% des titulaires d'un Master STAPS sont en emploi, avec un salaire médian à 1900€ (*enquête MENESR-DGESIP/DGRI-SIES, 2016*).

PROGRAMME

Le Centre Universitaire Condorcet dispense les deux premières années (L1 - L2). Le programme est identique à celui enseigné sur le campus de Dijon.

Les futurs diplômés étudient :

- **Des activités physiques et sportives** en pratique et en théorie avec une option (discipline approfondie).

Les activités physiques sportives et artistiques

Licence 1	Licence 2	Option L1/L2
Athlétisme	Arts du cirque	Athlétisme
Basket-ball	Badminton	Activités du Cyclisme
Danse	Gymnastique rythmique	Badminton
Gymnastique sportive	Musculation	Basket-ball
Natation	Rugby	Danse
Sports de combat	Step	Escalade
	APPN (Escalade, CO, VTT)	Football
		Gymnastique sportive
		Gymnastique rythmique
		Handball
		Natation
		Rugby
		Tennis
		Volley-ball
		Sports de combat de préhension
		Sports de combat de percussion

- **Les sciences de la vie** : biomécanique, anatomie, physiologie, neurosciences.
- **Les sciences humaines et sociales** : psychologie, sociologie, histoire du sport, sciences de l'éducation.
- **Les matières transversales** : anglais, informatique, expression écrite et orale, statistiques.

Un stage en milieu sportif et en milieu scolaire est obligatoire en 2^{ème} année.

POUR REUSSIR EN LICENCE STAPS :

- **être un étudiant avant d'être un pratiquant sportif ;**
- **avoir un projet professionnel ;**
- **être autonome dans son travail et acteur de ses études ;**
- **être un sportif en bonne condition physique et capable de gérer sa vie physique.**

PÉDAGOGIE

- Avec 26 heures de cours par semaine environ, c'est un programme exigeant qui demande un travail personnel important.
- Effectifs : environ 200 étudiants en 1^{ère} année et 100 étudiants en 2^{ème} année.
- Les différents enseignements sont dispensés sous forme de cours magistraux (CM), de travaux dirigés (TD) et de travaux pratiques (TP).



Examens

Les connaissances et les compétences sont évaluées sous forme de contrôles continus réalisés au cours du semestre et/ou d'une épreuve terminale organisée en fin de semestre.

Chaque matière est évaluée en crédits européens (ECTS). Un semestre représente 30 ECTS, et la validation de la Licence STAPS confère 180 ECTS aux étudiants.

DÉBOUCHÉS

En fonction de la spécialité choisie, les diplômés occupent des fonctions telles que :

- professeur d'EPS ;
- professeur des écoles ;
- éducateur territorial des APS (ETAPS) ;
- éducateur sportif ;
- entraîneur sportif / coach sportif ;
- conseiller technique ;
- préparateur physique et mental ;
- organisateur d'évènements / gestionnaire de projets ;
- chargé de développement sportif ou culturel ;
- responsable d'un service culturel ;
- conseiller territorial des APS ;
- enseignant en activités physiques adaptées (APA) ;
- cadre technique en handisport ou sport adapté...

